

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE BRIORD  
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
en date du 05 avril 2019

**Présents :** Tous les membres sauf M. PEYSSON et Mme VERRIER, excusés

**Approbation du compte rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> mars 2019**

Tous les membres présents approuvent le compte rendu de la précédente réunion

**Comptes de Gestion et Administratifs 2018 M14 et M49**

Tous les membres adoptent les comptes administratifs présentés par Patrick VALETTE, 1<sup>er</sup> adjoint ainsi que les comptes de gestion de la trésorerie.

**Vote des Taux des Taxes Locales**

Il est décidé de ne pas augmenter les taxes locales pour 2019.

**Vote des Budgets Primitifs 2019 M14 et M49**

Les budgets sont votés à l'unanimité des membres présents comme suit :

M14 : Fonctionnement 1 307 421 €  
Investissement 3 454 740 €

M49 : Fonctionnement 285 143 €  
Investissement 162 452 €

**Choix du Maître d'œuvre pour la construction de la Mairie**

Il est décidé de choisir comme Maitre d'œuvre pour la construction de la Mairie M. Jean-Claude TIVILLIER Architecte car c'est le moins à 9,2 % des travaux, contre 9,8 % pour AUB Architecte et 10,5 % pour ATES Architecture.

**Traverse de Briord**

Les travaux avancent normalement sans problèmes particuliers.

**Questions diverses**

- **Logidia** : Le conseil donne un avis favorable à la vente de logements par Logidia aux locataires.
- **Coupes de bois** : le conseil fait opposition à l'encaissement des recettes de vente des bois par l'ONF en lieu et place de la commune.
- **Ordures Ménagères** : Des conteneurs vont être mis à dispositions des habitants par la CCPA courant 2019.
- **Consommation Eau** : Le Préfet de l'Ain a adressé un arrêté de situation de vigilance sécheresse jusqu'au 30 septembre 2019 et invite les usagers à économiser leur consommation d'eau afin de retarder au maximum l'instauration de mesures de restriction.

Fait à Briord, le 08 avril 2019

Le Maire,



